



REUNION BUREAU DU MARDI 31 MARS 2026

Procès verbale N°3

Président : Bertrand VOISIN

Membres présents : Sylvain NIEWIADOMSKYJ, Agnes FLEURY, Isabelle FAY, Dominique de la COTTE.

Absent excusée : Maïté ROBILLARD

ORDRE DU JOUR :

- Réunion de secteur
- Festival PITCH à Touque
- Embauche
- Point divers

I / Les réunions de secteur :

Sur les 5 réunions prévues, 3 ont pu se tenir :

- **Pont-l'Évêque** : 11 clubs inscrits, 14 présents
- **Falaise** : 11 clubs inscrits, 10 présents
- **Le Tronquay** : 8 clubs inscrits, 8 présents

Les réunions de **Mathieu** et **Aunay-sur-Odon** ont été annulées.

Au total, cela représente 32 clubs, soit un faible pourcentage au regard des 157 clubs du district.

La participation a néanmoins été très satisfaisante, avec de nombreux échanges constructifs.

Un point récurrent est ressorti lors des trois réunions : le manque de visibilité concernant les reports de matchs. En effet, les mails reçus par le district après 18h le vendredi ne sont pas traités, tout comme ceux arrivant le samedi matin.

Il serait donc pertinent de réfléchir à la mise en place d'une cellule de veille durant la période critique des intempéries (de novembre à mars). Cela ne résoudra pas totalement la question de la mise à jour des logiciels, actuellement assurée uniquement par le personnel administratif.

Une piste serait d'envisager, en concertation avec le personnel, la mise en place d'une permanence le samedi matin, soit en télétravail, soit au district, afin d'assurer la mise à jour des sites.

Le président prévoit d'organiser une réunion afin d'échanger avec le personnel sur ce sujet.

II/ Le festival PITCH à Touque :

Toutes les équipes étaient présentes. Toutefois, l'une d'entre elles n'a pas pu participer au tableau final en raison d'une irrégularité de composition, avec la présence d'un joueur non qualifié à la date requise.

Mme Onfroy accompagnait les dix arbitres désignés par la CDA.

Il est regrettable que, durant ce festival, certains comportements liés à des tensions et à des réactions d'ego se soient manifestés devant les jeunes arbitres et le public. Cela ne renvoie pas une image positive du district ni de sa CDA.

III/ Embauche

La FFF nous offre la possibilité de recruter un agent de développement afin d'accompagner les clubs dans leurs démarches administratives, sportives, voire financières.

Le financement de ce poste, avec une aide pérenne de la LFA couvrant 50 % du salaire, permettrait de réduire le recours à deux alternants.

La fiche de poste prévoit un profil polyvalent, capable d'assurer plusieurs missions.

Le départ d'une secrétaire a quelque peu perturbé l'organisation du travail. La reprise de Sylviane ENEU s'effectue progressivement : elle espère atteindre 50 % d'activité le mois prochain, puis un retour à temps plein d'ici fin juin.

Dans l'intervalle, Nicolas CATHERINE assure provisoirement les deux fonctions.

Cette situation mérite réflexion et devra être réévaluée.

Par ailleurs, le président propose de revoir la classification de ce poste, celle-ci n'ayant pas été modifiée lors de son passage en CDI.

IV/ Points divers :

1) Changement de prestataire pour l'entretien des locaux

Un changement de prestataire a été effectué pour le ménage, permettant de bénéficier d'un coût réduit, d'un temps d'intervention plus long et d'un matériel différent.

La première intervention servira de test : le prestataire réalisera notamment le nettoyage de l'ensemble des vitres du district, comme cela est fait chaque année au printemps.

2) Organisation des finales

Un rappel est fait concernant les finales, qui se dérouleront à Orbec les 13 et 14 juin. Une visite sur site est prévue afin d'effectuer un état des lieux et de finaliser l'organisation.

Enfin, l'ensemble des récompenses (challenges, coupes) a été réceptionné. Avec le secrétaire général, un inventaire du matériel en stock a été réalisé, ce qui a permis de préparer des récompenses à moindre coût.

3) Observateurs et arbitres

Un observateur en formation ne peut pas prétendre au remboursement de ses frais.

Dominique De La Cotte va se renseigner afin de préciser les conditions d'accompagnement d'un arbitre, majeur ou mineur, lors d'une audition. Cette question se pose notamment au regard du rôle des associations telles que l'AFAF et l'UNAF, qui représentent et défendent les intérêts des arbitres.

Compte tenu des nombreuses manifestations récentes en faveur du corps arbitral, le budget dédié à l'arbitrage a été revu à la hausse. Cette augmentation avait toutefois été anticipée et reste conforme à l'enveloppe initialement prévue.

Concernant la demande de subvention formulée par le président de l'AFAF, le bureau décide d'accorder une aide de 250 €, avec une répartition en fonction du nombre d'adhérents.

Par ailleurs, dans ce même courrier, un souhait a été exprimé quant à la régularité lors des FIA. Le bureau demande à la section formation de ne pas communiquer les noms des participants aux associations avant le début de la dernière journée de formation.

Enfin, le bureau souhaite qu'un courrier soit adressé à l'AFAF et à l'UNAF afin de leur préciser les lieux et les dates des formations.

4) Organisation du tournoi Jean PINGEON

Le président a reçu M. Blanchard, représentant du Stade Malherbe, dans le cadre de l'organisation du tournoi Jean Pigeon.

Le tournoi est dûment déclaré. Le conseil d'administration a décidé de revaloriser l'indemnisation des jeunes arbitres, qui seront officiellement désignés et percevront 50 € par journée, avec boisson et repas inclus.

Concernant l'encadrement, un accompagnement sera assuré par un représentant du Stade Malherbe ainsi que par une personne du district.

5) Événements à venir et vie du district

Un séminaire consacré à « la place des femmes dans le football » se tiendra les 11 et 12 avril à la Fédération Française de Football. Deux représentantes du Club des 100, Agnès et Isabelle, accompagneront le président pour ce week-end de travail.

La Fédération Française de Football invite également chaque année des bénévoles méritants à assister à la finale de la Coupe de France, ainsi qu'à participer à la Journée des bénévoles à Paris. Cette année, la finale se déroulera au Stade de France le vendredi 22 mai, et la Journée des bénévoles, réunissant près de 1 200 participants, aura lieu le samedi 23 mai. Les participants bénéficieront d'une nuit d'hôtel. Il est précisé que les personnes retenues devront être disponibles dès le vendredi.

Comme chaque année, un tournoi interdistricts U13 (garçons et filles) est organisé à tour de rôle. Le club de Muance a accepté d'accueillir l'édition prévue le mercredi 20 mai. Les districts de l'Oise, de la Manche, de l'Eure et de la Seine-Maritime ont confirmé leur participation. Seul le district de l'Orne ne participera pas.

Concernant la prochaine Assemblée Générale, prévue fin juin ou début juillet, une salle sera sollicitée à la Maison du Département. À défaut, elle pourrait se tenir au CSN d'Houlgate.

Enfin, le bureau fixe la prochaine réunion du comité de direction au lundi 13 avril à 18h30, probablement en format délocalisé.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Voisin', written in a cursive style.

Bertrand VOISIN

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Fleury', written in a cursive style.

Agnès FLEURY